

Inclusion Handicap
Mühlemattstrasse 14a
3007 Bern

info@inclusion-handicap.ch
www.inclusion-handicap.ch

Chancellerie fédérale suisse
à l'attention du Conseil fédéral
Palais fédéral ouest
3003 Berne

INCLUSION
HANDICAP

Dachverband der
Behindertenorganisationen Schweiz

Associazione faitière des organisations
suisse de personnes handicapées

Mantello svizzero delle organizzazioni
di persone con disabilità

Berne, le 5 septembre 2025

Pas de "rente AI light" au détriment des jeunes adultes

Madame la Présidente de la Confédération
Madame la Conseillère fédérale, Messieurs les Conseillers fédéraux
Monsieur le Chancelier de la Confédération

L'assurance-invalidité (AI) est confrontée à de grands défis : Le nombre de personnes percevant une rente à un jeune âge est en forte augmentation. C'est pourquoi, avec d'autres organisations, nous nous sommes déjà adressées au Conseil fédéral en juin 2025. Ceci dans l'espoir d'exposer, par le biais de notre lettre, la situation précaire et les défis auxquels sont confrontés les jeunes adultes ayant un handicap psychique et de soumettre des propositions de mesures efficaces dans le cadre de la révision imminente de la loi sur l'assurance-invalidité (LAI).

Apparemment, nos arguments n'ont pas encore été entendus par le Conseil fédéral. Comme l'a révélé le Blick le jeudi 4 septembre 2025, le Conseil fédéral envisage de limiter considérablement le droit des jeunes adultes à une rente et de réduire les prestations à titre de mesures d'économie à court terme.

Pas de programme d'économies sur le dos des jeunes adultes

Il ne fait aucun doute que la situation actuelle exige des mesures. Nous rejetons toutefois catégoriquement les mesures d'économie à l'emporte-pièce consistant en des réductions de prestations, des conditions préalables plus strictes ainsi que de longs délais d'attente. Si l'AI veut éliminer les barrières et réaliser une véritable inclusion – et la Suisse s'y est engagée avec la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) – il faut prévoir davantage de soutien, donner une perspective et maintenir de manière fiable la garantie d'existence. Les jeunes avec un handicap psychique ont besoin d'un sac à dos rempli d'outils au début de leur parcours vers la vie active – et l'AI est l'institution qui doit remplir ce sac à dos. Un programme d'économies sur le dos des jeunes adultes est inacceptable et va à l'encontre des obligations de la CDPH.



Un mauvais remède au sous-financement

Faire des économies sur le dos d'un groupe de population vulnérable n'est pas la bonne manière de s'attaquer à un sous-financement existant depuis des années. Dans l'AI, les prestations ont été massivement réduites et l'accès limité au cours des 20 dernières années. Cela ne va pas sans conséquences radicales. Aujourd'hui déjà, la moitié des personnes touchant une rente AI dépendent des prestations complémentaires (PC). Chez les jeunes, cette proportion est encore plus élevée, car ils ne reçoivent souvent pas de prestations du 2e pilier. Une pression supplémentaire est contre-productive et les mettrait dans des situations précaires.

Plus d'inclusion – mais pas au détriment de la couverture du minimum vital

Un renforcement des mesures d'inclusion dans l'AI est en principe bienvenu. Toutefois, une plus grande inclusion ne doit pas se faire au détriment de la garantie d'existence. Il faut des prestations généralisées, précoces et à bas seuil. Le job coaching, le soutien par les pairs, l'accompagnement psychologique, la préparation à la formation ou les instruments déjà existants comme la gestion de cas doivent être encore davantage utilisés. L'insertion nécessite en outre des passerelles vers le premier marché du travail : il faut des places de transition, des stages adaptés, des coopérations avec des associations sectorielles et un engagement clair en faveur d'un emploi durable. Et ce n'est que lorsque le marché du travail s'ouvrira davantage aux personnes en situation de handicap que les mesures d'insertion conduiront également à l'inclusion.

Une véritable participation est également payante sur le plan économique

Chaque franc investi tôt dans la stabilisation, la formation et la participation permet d'économiser à moyen et long terme des coûts dans l'aide sociale ainsi que dans le système de santé et d'éviter la perte de revenu. Des jeunes en bonne santé et productifs sont la meilleure prévention des coûts. La sécurité est la condition préalable à la construction de la stabilité. En revanche, les mesures d'économie à courte vue, qui aggravent les situations précaires à l'entrée dans le monde du travail, sont la variante la plus coûteuse. Il s'agit d'une tâche qui incombe à l'ensemble de la société. La santé psychique des jeunes n'est pas un chantier individuel de l'AI. L'ensemble de la société et tous les départements doivent assumer une responsabilité commune. Les conséquences de la forte charge psychique que subit aujourd'hui la jeune génération ne peuvent pas être simplement gérées par l'AI seule.

Créer de nouvelles perspectives plutôt que des obstacles

Une solution durable ne réside pas dans la mise en place d'obstacles supplémentaires, mais dans le renforcement des conditions-cadres. La promotion de la santé, la prévention et une meilleure prise en charge sont plus durables que la suppression des prestations de l'AI. Dans le contexte de la charge psychique des jeunes générations et de la sollicitation du système de sécurité sociale qui en résulte, nous demandons un système garantissant très tôt un filet de sécurité aux jeunes et leur offre des perspectives viables dans le monde du travail.

Nous attendons du Conseil fédéral qu'il rejette clairement l'idée d'une rente AI light comme mesure d'économie. En lieu et place, il faut un plan d'action concret avec des "outils" pour les jeunes atteints de troubles psychiques. Ce plan doit être élaboré et mis en œuvre avec la participation d'organisations de personnes concernées et d'organisations spécialisées.

En tant que personnes handicapées, nous avons besoin d'une assurance d'inclusion, pas d'une assurance d'exclusion.



Avec nos meilleures salutations

Islam Alijaj

Membre du comité d'Inclusion Handicap
Conseiller national

Verena Kuonen

Co-présidente d'Inclusion Handicap

Urs Wüthrich

Membre du comité d'Inclusion Handicap